

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DES ORMES****COMPTE RENDU de la séance ordinaire du 17 mai 2021**

L'an deux mil vingt et un, le dix-sept mai, à 19 heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu inhabituel de ses séances, dans l'enceinte de la salle des fêtes à titre exceptionnel, afin de respecter les mesures barrières impliquées par la crise sanitaire, sous la présidence de Madame Danielle MAILLARD, Maire de la Commune.

PRESENTS :

- Danielle MAILLARD,
- Julie CODRON,
- Coralie CONCHAUDRON,
- Marilyne MORIN,
- Jean-Philippe CONCHAUDRON,
- Jean-François COURTY,
- Romain BROQUET,
- Gérard PERROT.

ABSENTS EXCUSES :

- Samuel CHARA, donne pouvoir à Danielle Maillard,
- Laetitia GAUGUIN, donne pouvoir à Marilyne MORIN,

Date de la convocation : 12 mai 2021

Le nombre de conseillers présents étant de 8, ajouté de 2 pouvoirs, le quorum est atteint, le conseil municipal peut délibérer valablement puisque la majorité de ses membres en exercice est présente, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Madame le Maire interroge le Conseil sur un membre du Conseil qui souhaite être secrétaire de séance. Madame Marilyne MORIN se propose, et est désignée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du 2 Avril 2021 :

- **Le Conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal du Conseil Municipal du 2 Avril 2021.**

Madame le Maire, liste les points de l'ordre du jour et demande l'ajout d'un point supplémentaire:

- Convention d'occupation du domaine public : aide à l'installation
1. Registre des décisions prises par le Maire par délégation,
 2. Rénovation énergétique de l'école communale : choix des entreprises.

1. Registre des décisions prises par le Maire par délégation :

Madame le Maire informe le Conseil sur les décisions qu'elle a prise par délégation du Conseil. Suite à la délibération du 5 juin 2020 n°2020-06-09, elle liste les décisions prises sur des achats réalisés :

Numéro de décision	Date	Objet	Société	Montant TTC
91	13/04/2021	Etude thermique école	THERMIBAT	768,00 €
94	30/04/2021	Poissons mare	PISCICULTURE STRO	203,00 €
99	30/04/2021	Etude assainissement école	E.T.I.E.	650,00 €
Total des décisions émises				1 621,00 €

- **Le Conseil municipal valide à l'unanimité les décisions prises par délégation par Madame le Maire pour un montant total de 1621 €.**

2. Rénovation énergétique de l'école communale : choix des entreprises :

Mme le Maire informe les membres du Conseil que le 6 mai 2021, s'est réunie la commission d'appels d'offre en présence de Mr VINCENDON et Jordan MONTANDON architectes

L'ensemble des plis est conforme à la réglementation sur les différents lots et l'analyse des offres effectuée avec le concours de nos architectes permet de retenir les entreprises suivantes :

N° du lot	Libellé du lot	Entreprises choisies	HT
LOT 10	Démolitions, gros œuvre, revêtement de façade	TAFFINEAU	28 600,38
LOT 20	Menuiserie extérieure	HAMELIN	20 672,70
LOT 30	Electricité, courants, chauffage	BEI	8 999,15
LOT 40	Doublage, isolation thermique, faux plafond	SCOBAT	6 860,38
LOT 41	Revêtement de sol dur	OLIVIER	2 328,66
LOT 42	Peinture	DELAGNEAU	3 110,16
	TOTAL SANS OPTION HT		70 571,43
LOT 10 Option 1	Création d'une dalle dans la salle de classe	TAFFINEAU	16 387,96
LOT 41 Option 1	Création d'un parquet dans la salle de classe	OLIVIER	6 465,68
	OPTIONS HT		22 853,64

Après discussion, les conseillers estimant que le montant des options de création d'une dalle et nouveau plancher est élevé par rapport au gain énergétique qui en résulterait, ne retiennent pas les options proposées. Le montant des travaux serait donc de 70 571.43 € HT soit TTC de 84 685.72 €.

Mme le Maire précise qu'il faudra envisager rapidement la mise aux normes de l'assainissement école/logement selon les résultats de l'étude effectuée sur les directives du SPANC.

Mme le Maire précise que le montant de subvention à ce jour n'est toujours pas connu.

Les travaux sont programmés sur juillet et aout 2021.

Le déménagement du mobilier de l'école devra être fait le 3 et 4 juillet.

3. Questions diverses :

✚ Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'étude thermique faite par le SDEY pour le logement, le classe en G. L'estimation du reste à charge pour la commune du cout des travaux après déduction des subventions serait de plus de 40 000 €. Mme Le Maire informe les conseillers que ces travaux ne pourront pas être réalisés cette année.

✚ Logement de la Mairie : Mme LANNIER a donné son préavis, départ dans 3 mois, libre le 15/08/2020.

✚ Fibre / les travaux d'installation du shelter sont commencés.

✚ Salle des fêtes, les travaux intérieurs sont terminés, les extérieurs (peinture) sont à finir, ainsi que le parking. Les distributeurs alimentaires peuvent être installés.

Mr BROQUET précise que le distributeur de viande couleur bleue arrivera semaine prochaine.

Mme le Maire a reçu Mme et Mr CORBY, boulangerie familiale de GRANDCHAMP qui sont intéressés pour installer un distributeur de pains et viennoiserie (remplissage tous les matins entre 8h et 8h30 sauf le lundi).

Mme le Maire explique qu'une convention d'occupation du domaine public est nécessaire et propose que la commune prenne en charge l'électricité, la campagne publicitaire, et verse une aide à l'installation de 6 mois de loyer, soit 350€ HT par mois.

➤ **Le Conseil Municipal valide l'aide à l'installation de 6 mois de loyer, pour chaque distributeur.**

✚ Route Saint Nicolas, fin des travaux, rebouchage le 18/05/2021.

✚ Route du Couvent, travaux de sécurité routière, un devis est en attente et les travaux d'aménagement prévus pour la fin d'année.

✚ Fédération des Eaux Puisaye Forterre : travaux d'interconnexion des réseaux et canalisation :

- fermeture à la circulation de la RD 154 des Placeaux à Froville du 25 mai au 11 juin
- circulation alternée sur la D 57 route du Roncemay du 31 mai au 10 juin.

Les branchements individuels ne seront faits qu'après la mise en eau du réseau .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H35.

Aux ORMES, le 17 mai 2021

Madame le Maire,
Danielle MAILLARD

